

Fiche technique

Chaux-ciment 29

dégrossissage

Description du produit	Granol ciment-chaux 29 dégrossissage extérieur est un mortier minéral à base de ciment avec une granulométrie maximale de 1.5 mm.
Composition	<p>Liants: ciment de Portland, chaux hydraulique</p> <p>Additifs: pierres calcaires</p> <p>Adjuvants: additif de rejet d'eau, entraîneur d'air, agent hydrophobe etc.</p>
Champ d'application	<p>Indiqué sur des supports en brique t.c. brique ciment, béton et panneaux liés en ciment. Sur les supports différemment et faiblement absorbants tels que le béton, les plaques de support de crépi, etc., un revêtement adhésif avec Granol Haftogran 177 (avec une truelle dentée de 4 mm) doit être appliquée à l'extérieur. Dans les zones intérieures, il est possible d'utiliser des ponts d'adhérence-combiné Granolan.</p> <p>Ciment-chaux 29 est qualifié pour recevoir du carrelage en céramique (< 1600 cm²), ribages synthétiques et minéraux ainsi que des lissages à base de plâtre. Ne pas utiliser dans des pièces extrêmement humides, comme les douches publiques ou lavages automatiques etc.</p>
L'épaisseur de la couche	<p>minimum: 15 mm à l'extérieur</p> <p>maximum: 10 mm à l'intérieur</p>
Consommation	par m ² env. 1.4 kg/ mm
Form de livraison	Sac à 25 kg
Traitement	<p>Addition d'eau par sac env. 7 litres</p> <p>Temps de traitement 120 - 180 minutes</p> <p>Ne pas travailler en dessous de +5° C</p> <p>Ciment-chaux 29 est appliqué à la machine ou à la main sur des supports solides, propres et secs. Les couches pelliculaires sont à éliminer. Pour l'application de deux couches, la première est à gratter impérativement. Les fonds, ayant une forte absorption, doivent être mouillés au préalable. Lorsque l'exposition aux rayons de soleil et au vent fort (Foehn), l'application n'est pas recommandée (danger de fissures de retrait). Le dégrossissage doit</p>

être protégé lors de telles conditions météorologiques (ombrager, humecter etc.)

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment.
Nos fiches signalétiques sont à lire sous www.granol.ch

Stockage

Stocker à l'endroit accessible seulement à personnes autorisées. Tenir dans l'emballage original à la température ambiante. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de la production: voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans la canalisation ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Pauvre en chromate selon la norme SN EN 196/10
Ciment de Portland [Cr(IV) < 0.2 ppm],
CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4
Hydroxyde de calcium
CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.
P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

